



DÉCLARATION

RÉUNION CONJOINTE DES MINISTRES RESPONSABLES DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU DE LA SADC ACCUEILLIE PAR LA RÉPUBLIQUE DU MALAWI EN SUIVANT UN MODE DE DÉROULEMENT HYBRIDE (EN FACE À FACE ET VIDÉOCONFÉRENCE)

02 DÉCEMBRE 2021

La réunion conjointe du Comité des ministres de l'énergie et de l'eau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a été organisée en mode hybride (face à face et vidéoconférence) afin de débattre des programmes à caractère régional destinés à soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional de la SADC 2020-30, notamment les programmes de développement des infrastructures dans les deux secteurs. Le Malawi, en sa qualité d'État membre de la SADC assurant la présidence, a présidé la réunion le 2 décembre 2021.

Les ministres ont abordé, entre autres, les activités clés relatives à la sécurité de l'approvisionnement énergétique, l'état de l'offre et de la demande d'électricité, les performances du commerce de l'électricité dans la Région et les plans visant à répondre aux besoins énergétiques régionaux conformément au Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP), au Plan du secteur de l'énergie et au Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP) 2017. La réunion a examiné les questions clés soumises à la prise de décision dans le cadre du secteur de l'eau ainsi que les questions transversales telles que le programme Nexus Eau, Énergie et Sécurité Alimentaire (WEF) visant à renforcer la synergie dans la résolution des défis auxquels sont confrontés les trois (3) secteurs.

Ont participé à la réunion les ministres de la SADC ou leurs représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. A également participé à la réunion le Secrétaire exécutif adjoint de la SADC chargé de l'intégration régionale, le Dr Thembinkosi Mhlongo. Des représentants des partenaires de coopération internationale, des agences chargées de la mise en œuvre et des institutions de financement du développement ont également participé à la réunion, qui a été précédée d'une réunion virtuelle de deux jours des Hauts fonctionnaires responsables des deux secteurs, les 29 et 30 novembre 2021.

Dans son allocution, la Présidente du Comité des Ministres de la SADC en charge de l'énergie et de l'eau, l'Honorable Nancy G. Tembo, Ministre des Forêts et des Ressources Naturelles de la République du Malawi, a souligné l'importance d'accueillir la réunion en déclarant que celle-ci a été initiée suite aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux ayant eu des effets négatifs considérables sur les secteurs de l'eau et de l'énergie, en particulier les difficultés posées par la pandémie de COVID-19 associée à de graves pénuries d'eau et d'énergie, les effets extrêmes du changement climatique caractérisés par la sécheresse et les cyclones. En outre, elle a déclaré que la réunion visait à assurer une mise en œuvre conforme aux priorités des objectifs de développement durable (ODD) numéro 6, 7 et 9 des Nations unies, à savoir l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'accès à une énergie propre abordable et le développement des infrastructures nécessaires à l'industrialisation.

La Ministre a attiré l'attention sur les possibilités de travailler collectivement en exploitant les avantages existants en vue de réaliser des progrès dans la mise en œuvre des priorités des projets dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, comme l'illustre le Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP) 2012-2027 de la SADC.

Elle a également souligné la volonté des États membres de surmonter leurs adversités et de mettre en place des mesures visant à soutenir le développement des infrastructures, et a assuré que la région avait accompli des progrès significatifs et s'efforçait de faire mieux en élaborant et en mettant en œuvre des plans d'action fondés sur des cadres stratégiques régionaux.

Le secrétaire exécutif adjoint de la SADC, le Dr Thembinkosi Mhlongo, a déclaré que la réunion se tenait en conformité avec la 26e conférence des parties des Nations unies sur le changement climatique (COP-26), qui vise à réduire les émissions de carbone, en particulier dans le secteur de l'énergie, à l'horizon 2050 et au-delà, par l'introduction progressive de nouvelles technologies afin de réduire la dépendance à l'égard de la biomasse traditionnelle et des combustibles fossiles.

Le Dr Mhlongo a souligné la nécessité d'accélérer les préparatifs et le développement des projets de production d'électricité en recourant à diverses sources d'énergie de manière à répondre à la demande croissante, ainsi que de soutenir les projets d'électrification par l'extension du réseau et les solutions hors réseau afin de garantir l'accès universel à l'énergie. Il a également appelé à une augmentation des niveaux d'accès à au moins 75 % à l'horizon 2027 en matière d'eau potable et d'assainissement par le biais du programme d'eau de la SADC.

Les ministres ont examiné et fourni des orientations sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Rapport d'évaluation de la COVID-19 afin d'accélérer le rétablissement après les effets liés à la pandémie et d'accroître la résilience face à des pandémies similaires à l'avenir.

Les ministres ont examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre et du développement des projets énergétiques prioritaires dans le cadre du SAPP Pool Plan, qui est un document d'orientation pour le développement de la production et de la transmission d'électricité, et ont intensifié les programmes de sensibilisation aux plates-formes des marchés compétitifs de l'électricité du Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP) afin de promouvoir le commerce intrarégional par le biais plateformes permettant de conduire des présentations dans les États membres.

Les Ministres ont chargé le Secrétariat, en collaboration avec la SAPP et la RERA, de mettre en œuvre les activités de développement de la Facilité de financement de l'infrastructure de transmission régionale de la SADC (RTIFF) et de la feuille de route habilitante de la RTIFF, et le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la SADC (SACREEE) et le Centre régional de formation de Kafue Gorge (KGRTC) de mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'énergie et de présenter les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés.

Les Ministres ont examiné l'opérationnalisation de SACREEE en tant qu'entité légale par la signature et la ratification du protocole d'accord intergouvernemental SACREEE (IGMoA), les modalités de renforcement de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie (RERA) et ont débattu de l'avancement du développement du Plan directeur régional pour le gaz - Phase II.

Les Ministres ont demandé au Secrétariat de la SADC de soumettre une proposition visant à transformer le RERA en une autorité régionale de régulation de l'énergie pour la SADC, passant du statut d'association à celui d'autorité régionale de régulation de l'énergie de la SADC (SARERA), avec un plan de durabilité complet, conformément à la recommandation adoptée par le Conseil en juin 2021 concernant la création de nouvelles institutions de la SADC.

Les Ministres ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de gestion des eaux souterraines ; ils ont noté les progrès réalisés dans la conception du programme des eaux souterraines de la SADC par l'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC (GMI) et la Banque mondiale et ont appelé à la continuité du projet et ont en outre demandé au Secrétariat de la SADC de faciliter la mise en œuvre harmonieuse de la phase 2 du projet de gestion durable des eaux souterraines dans les États membres de la SADC.

Les Ministres ont passé en revue les progrès réalisés dans l'élaboration de la feuille de route de la phase II du Plan directeur régional pour le gaz et ont exhorté les États membres, soutenus par le Secrétariat, à participer à la mise en œuvre de la phase II du RGMP, notamment en ce qui concerne les activités préparatoires et en fournissant des informations et des données relatives aux projets liés au gaz.

En ce qui concerne les travaux préparatoires à la mise en place de la facilité de financement des infrastructures de transport régionales de la SADC (RTIFF), les

ministres ont examiné les progrès accomplis et ont pris note de l'avancement des initiatives dans le cadre de la deuxième phase du programme de réalisation progressive de l'accord d'Inco-Maputo (PRIMA 2) mis en œuvre par les États membres.

Les ministres ont approuvé le cinquième plan d'action stratégique régional (RSAP V) sur la gestion intégrée du développement des ressources en eau 2021- 2025 et ont pris note de la riposte de la SADC aux conséquences de la convention COVID-19 dans le secteur de l'eau.

Les ministres ont également félicité les États membres qui ont mis en service des projets de production en 2020/2021 et ont apporté une capacité supplémentaire de 2 400 MW à la région, ainsi que les partenaires de coopération internationale qui soutiennent les projets énergétiques régionaux par le biais des mécanismes de préparation de projets régionaux et continentaux.

Par ailleurs, les ministres ont examiné l'état d'avancement du projet d'intervention en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) du poste frontière COVID-19 de la SADC, des projets de développement des infrastructures du Fonds pour l'eau de la SADC et du rapport sur les programmes des organisations de bassins fluviaux et des institutions de cours d'eau partagés.

Fait à Blantyre, Malawi le 02 décembre 2021